



**Document de déclaration d'incident
Interne au club
N° 250414-1 Accident corporel Montaudon**

Rappel de l'objectif national

La FFVL souhaite accumuler un maximum d'éléments probants sur les incidents qui ne se soldent pas par une déclaration d'accident via son assureur. Donc des situations inexistantes dans les statistiques. Soit, il n'y a pas d'atteinte à la personne, soit la personne se sert de ses assurances personnelles et sociales et ne déclare pas à la FFVL. Mais l'incident existe bel et bien, la récurrence potentielle aussi. Ces informations servent aux études statistiques et permettent à la FFVL d'orienter ses efforts financiers, techniques et pédagogiques en fonction des besoins précis des pilotes en clubs et OBL. La FFVL met en place un Animateur Sécurité Club (ASC) dans tous les clubs chargé de la collecte de ces infos. L'ASC a un devoir de réserve

CETTE DECLARATION EST ANONYME ET LE RESTE DEFINITIVEMENT

Sauf si l'intéressé souhaite s'identifier

Remplissez-là consciencieusement avec sincérité sinon vous faussez les states
Si vous redoutez une identification par adresse mail, déposez dans la boîte à lettre du club.

Peuvent être considérés comme incidents toutes situations de perte de contrôle de l'aéronef, de mauvaise rencontre avec un obstacle, tout hors terrains, les défauts d'équipement etc...

NOM DU SITE : MONTAUDON	N° département : 71	Date et H : 14.04.25 – 16 h
-------------------------	---------------------	-----------------------------

Conditions météo : Vent dans l'axe de décollage Montaudon, plutôt bien alimenté. Quelques thermiques.

Pilote autonome : Oui	Âge du pilote: 29	Sexe : H
-----------------------	-------------------	----------

Années de pratique : 2,5	Brevets : non	Homologation voile : A
--------------------------	---------------	------------------------

<p>Description par le pilote :</p> <p>À l'atterrissage de Montaudon, je survolais le petit étang suite à ma décision de poser. Celui-ci portait un peu et m'a fait prendre de l'altitude. J'ai subi une abattée à la suite d'une ressource. Ne voulant pas aller trop vite à l'atterrissage, j'ai freiné pour que ma voile ne me dépasse pas, ce qui a entraîné un décrochage de ma voile. J'ai chuté de quelques mètres, suffisamment pour me briser le tibia droit, peut-être à cause de ma planche de sellette? La déclaration FFVL a été faite par le Président.</p> <p>Vu de l'AS : Le pilote a filmé son accident et se dit demandeur d'analyse sur son Retex. Une soirée collective <i>sécurité</i> sera proposée rapidement. A la vue de la radio médicale qu'il a diffusée, la fracture en biseau est typique d'un choc jambe tendue. La sellette aurait éventuellement provoqué une fracture par <i>coup transversal</i>, donc hypothèse peut probable. L'historique balise météo trace une irrégularité des cycles de 5 à 25 Km/h avec des passages réguliers(1/2 h à 1h) plus Est – AM pré-orageux sur Lyonnais/Brionnais, déclaré électrique sur site vers 19h, fortes pluies après. Ces conditions ont été gérées et qualifiées comme <i>bonnes</i> par d'autres pilotes en vol sur site ce jour là. « Ailes en vol donc je vol » est peut-être le biais cognitif à creuser. D'autres pistes révélées par la vidéo seront à creuser.</p> <p>A noter que l'atterrissage est particulier sur ce site avec une pente face au vent et des effets de sol perturbateurs. Un tuto a été édité sur Dissymétrie N° 44 (voir notre site Web)</p>
